



# BULLETIN OFFICIEL

## D'INFORMATION



De la Ligue Île-de-France de Natation

## SOMMAIRE

### A LA UNE

- 01 Sélections Championnats du Monde Handisport

### ERFAN

- 02 Formation Aisance Aquatique Haut-de-France  
03 Formation Aisance Aquatique à Combs la Ville  
04 Offre de formation BF5  
04 Offre de formation BF5 réservée aux sportifs de haut niveau ou l'ayant été

### PLONGEON

- 05 Stage de perfectionnement de jeunes plongeurs  
06 Championnats de France de Plongeon

### WATER-POLO

- 07 L'équipe IDF décroche la 2ème place à la Coupe de France des Ligues U15 Filles  
08 Qualification de l'équipe de France U19 Messieurs au Championnat d'Europe  
08 Demi-Finale Championnat Elite

### OFFICIELS

- 09 Compte rendu de la commission des officiels du 26/04/2022  
11 Compte rendu de la commission des officiels du 26/04/2022

### INSTITUTIONNELS

- 15 Partenariat FFN - CNBCB  
16 Partenariat FFN - AFCAM

## Sélections Championnats du Monde Handisport

La ligue Île-de-France de Natation souhaite mettre en lumière trois franciliens licenciés dans des clubs FFN pour leur sélection aux championnats du Monde Handisport qui se dérouleront à Funchal au Portugal du 12 au 18 juin 2022.

Félicitations à Alex PORTAL, à Killian PORTAL, du CNO SAINT-GERMAIN EN LAYE et à Solène SACHE du CERGY PONTOISE NATATION.



© CNO Saint-Germain en Laye



© CNO Saint-Germain en Laye



© FB Solène SACHE

ERFAN - Ecole Régionale de Formation aux Activités de Natation

## Formation Aisance Aquatique Haut- de-France



© Ligue des Hauts-de-France de Natation



© Ligue des Hauts-de-France de Natation



© Ligue des Hauts-de-France de Natation

Du lundi 25 Avril au vendredi 29 Avril, la Ligue Régionale de Natation Hauts-de-France en partenariat avec la Ligue Ile-de-France de Natation a mis en place une formation d'encadrants à l'Aisance Aquatique.

Durant cette semaine, 27 enfants de Grande Section ont pu explorer le milieu aquatique en toute sécurité afin de développer une certaine autonomie. C'était aussi l'occasion pour 10 encadrants de se former avec deux instructeurs de la Ligue Ile-de-France de Natation à la démarche de l'Aisance Aquatique.

Un grand merci à la Ligue des Hauts-de-France de Natation pour nous avoir fait confiance lors de cette aventure; à la Ville de Senlis pour son accueil et son engagement, et enfin à l'école de Brichebay pour la mise en place de cette classe bleue.

Félicitations à tous les enfants qui ont pu développer une certaine « Aisance Aquatique » et au stagiaire qui ont su mettre en place cette approche pédagogique avec enthousiasme.

## Formation Aisance Aquatique à Combs la Ville

La Ligue Ile-de-France de Natation est ravie d'avoir soutenu une formation Aisance Aquatique organisée par le territoire Grand Paris Sud et l'Institut Icare.

Félicitations aux personnes formées pour leur investissement dans la mise en place de la démarche Aisance Aquatique et remerciements tout particuliers aux instructeurs de la Ligue pour la qualité de la formation proposée.



## **Offre de formation Brevet Fédéral 5ème degré**

Les Brevets Fédéraux ont été créés en 2009, de l'assistant club au brevet fédéral 5, dans les quatre disciplines, même si aujourd'hui l'assistant club n'existe plus. (...) Le titulaire du Brevet Fédéral 5ème degré obtient de droit, 3 UC sur 4 du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS), spécialité performance sportive, dans la discipline choisie.

L'INFAN, organisme de formation de la Fédération Française de Natation, propose une formation BF5 dans toutes les disciplines (sous réserve de candidatures suffisantes), de septembre 2022 à mars 2024. Cette formation BF5 pourra être suivie d'une formation à l'UC manquante (UC2) afin d'obtenir le DESJEPS à partir de la rentrée 2024.

Retrouvez toutes les informations dans la fiche de présentation en téléchargement ainsi que l'étape d'inscription sur le lien suivant : <https://ffnatation.claroline.com/#/desktop/workspaces/open/inscriptionbf5classique22/home/1-informations-bf5>

Plus d'infos au 01.70.48.45.24 ou [cecile.gauffreteau@ffnatation.fr](mailto:cecile.gauffreteau@ffnatation.fr)

## **Offre de formation Brevet Fédéral 5ème degré Réservé aux sportifs de haut niveau (ou l'ayant été)**

L'INFAN, organisme de formation de la Fédération Française de Natation, propose une formation BF5 réservée aux sportifs de haut niveau ou l'ayant été dans toutes les disciplines, de septembre 2022 à décembre 2023.

Cette formation BF5 pourra être suivie d'une formation à l'UC manquante (UC2) afin d'obtenir le DESJEPS à partir de la rentrée 2024.

Retrouvez toutes les informations dans la fiche de présentation en téléchargement via le lien ci-après : <https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/2959.pdf>

Si vous êtes intéressé(e), veuillez tout d'abord contacter Gaëlle Bréhard par mail [gaelle.brehard@ffnatation.fr](mailto:gaelle.brehard@ffnatation.fr) ou au 06 62 82 93 16 pour évoquer votre projet de formation.

## Plongeon

# Stage de perfectionnement de jeunes plongeurs



La Ligue Ile-de-France de Natation a organisé, du 25 au 29 avril, un Stage de Printemps à l'INSEP afin de permettre aux jeunes plongeurs franciliens (issus des clubs RSCM Plongeon, VGA Saint-Maur et C.S.VAL OISE MONTMORENCY) de perfectionner et de stabiliser leurs séries de plongeurs. Ce stage a permis également de préparer sereinement les compétitions estivales (championnats régionaux le 15 mai et Championnats de France les 11/12 juin).

Pour ce stage intensif lors duquel les jeunes ont pu profiter de deux entraînements par jour, le choix de l'INSEP comme lieu de préparation a été la garantie de disposer d'infrastructures plus complètes et plus optimales pour apprendre de nouvelles figures et à différentes hauteurs.

Ils ont été accompagnés par différents éducateurs : Patrick DAS BOUSCAS du RSCM Montreuil, Mickaël RANAIVO HARIVONY du CSVO Montmorency, Maïssam NAJI de la VGA Saint-Maur, Floriane TALBOTIER de la VGA Saint-Maur. Félicitations à tous pour la remarquable réussite de ce stage.

## Plongeon

# Championnats de France de Plongeon

Les championnats de France de plongeon jeunes et élites auront lieu du 10 au 12 Juin 2022 à Bourg-en-Bresse avec la participation des meilleurs plongeurs franciliens, notamment : Lilou BALLIN, Nais GILLET, Jade Gillet de la VGA ST MAUR et Gary HUNT du RSC MONTREUIL.

PLONGEON  
**CHAMPIONNATS DE FRANCE** ÉTÉ  
JEUNES & ÉLITES

10 - 12 JUIN  
2022

BOURG-EN-BRESSE  
PISCINE CARRE D'EAU

PARTENAIRE PRINCIPAL

PARTENAIRE OFFICIEL

SUIVEZ NOUS SUR

f n t y o u t u b e

ffnatation.fr

## Water-Polo

# L'équipe IDF décroche la 2ème place à la Coupe de France des Ligues U15 Filles

L'équipe féminine U15 de la Ligue Ile-de-France a participé les 23 et 24 avril 2022 à Mulhouse au premier tournoi de la Coupe de France des Ligues U15 Filles. A l'issue de matchs intenses et disputés, notre équipe francilienne se classe deuxième et visera la plus belle médaille possible lors du deuxième tournoi qui se déroulera les 18 et 19 juin 2022 à Nice.

Toutes nos félicitations aux joueuses et à l'encadrement pour avoir fièrement représenté notre Ligue.



## Water-Polo

# Qualification de l'équipe de France U19 Messieurs au Championnat d'Europe

L'équipe de France U19 garçons participera au championnat d'Europe à Podgorica (Monténégro) en septembre 2022. Avec quatre joueurs franciliens du CERCLE 93 (Corentin DUTET, Enzo NARDON, Léandre ONDO METHOGO et Clément RODRIGUES) et leur entraîneur Samuel NARDON, l'équipe de France U19 a brillamment remporté le tournoi de qualification qui s'est déroulé du 21 au 24 avril à Kosice (Slovaquie) en gagnant tous leurs matchs.

Toutes nos félicitations aux joueurs et à l'encadrement pour cette belle performance.



## Demi-Finale Championnat Elite

Le club franciliens du Cercle 93 rencontre en demi-finale du championnats de France Elite, la TEAM STRASBOURG à la piscine Maurice Thorez de Montreuil le 7 Mai 2022.

La ligue Ile-de-France de Natation soutient toute l'équipe du Cercle 93 dans ce match.

# COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES OFFICIELS

## Restreinte aux membres du Conseil d'Administration

Date : 26 avril 2022

En distanciel : Brigitte AROT, Béatrice GENTY, Sébastien DUFRAIGNE, Guy HORWITZ, Jean BOULANGER

Excusée : Sylvie CAUDRILLIER

Organisée en distanciel, cette commission restreinte aux membres du Comité Directeur de la Ligue avait 2 sujets uniquement à l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

1. Indemnités de déplacement des officiels
2. Désignation du « meilleur officiel »
3. Questions diverses

#### 1- Indemnités de déplacement des officiels

Avec l'augmentation du prix de l'essence, du coût des transports et du stationnement, le Président de la Ligue a demandé à la commission de réfléchir sur le montant d'indemnisation des officiels en compétition régionale.

Cette indemnité est versée aux officiels désignés par la commission et aux officiels du collectif régional convoqués et présents pour former le jury de base.

Elle est actuellement de 22 Euros par jour de compétition, 50% si l'officiel n'est présent qu'une demi-journée.

Plusieurs options sont étudiées :

- Revalorisation de l'indemnité
- Indemnité + prise en charge du parking sur Paris
- Note de frais (avec parking sur Paris) 0,33 € du km

## OFFICIELS

Après discussion et afin de simplifier les démarches administratives il est retenu de proposer une revalorisation de l'indemnité.

Une proposition va être faite en ce sens au Président.

### 2-Désignation du « meilleur officiel »

Difficile pour une commission non sportive de désigner le « meilleur » de sa discipline. Pour les officiels de natation course nous utiliserons le terme « d'Officiel de l'année ».

Il a été difficile pour les participants de lister des critères permettant d'identifier un officiel.

Cette année le nom d'un officiel fortement engagé et membre du collectif régional sera donné à la Ligue. Il sera récompensé lors de l'Assemblée Générale 2022.

### 3-Questions diverses

Aucun sujet abordé

Prochaine réunion plénière : le 5 juillet 2022 à 19h00 à la Ligue

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 21h35.

**Jean BOULANGER**

**Le Président**

# COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES OFFICIELS

## Restreinte aux membres du Conseil d'Administration

Date : 27 avril 2022.

En distanciel : Brigitte AROT, Véronique LE SAUCE, Jean Marc ANDRE, Yves DALMASIE, Sébastien DUFRAIGNE, Sylvain GARCONNAT, Guy HORWITZ, Pierre SEGRET, Jean BOULANGER

Organisée en distanciel, cette commission restreinte aux responsables départementaux des officiels avait 2 sujets uniquement à l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

1. Mise en application du décret 2021-758
2. Coupe de France des départements
3. Questions diverses

#### 1- Mise en application du décret 2021-758

Sujet principal de cette réunion : la mise en application du décret 2021-758 (du 11 juin 2021) relatif à la « sensibilisation aux gestes qui sauvent » (GQS) pour tous les nouveaux officiels.

Le décret est présenté et commenté en séance.

2 points importants sont soulignés :

- L'obligation s'impose à la fédération pour les formations des nouveaux arbitres et juges, mais ne conduit pas à des rattrapages pour les licenciés déjà formés
- La formation est obligatoirement réalisée par un organisme agréé selon un référentiel fixé par les pouvoirs publics (durée, programme de formation, nb de participants, ...)

Le nombre important de licenciés potentiellement concernés par cette obligation réglementaire a amené la FFN à limiter son périmètre d'application en fonction des spécificités des disciplines. Pour la natation course c'est à partir du niveau « Juge » que la formation sera obligatoire.

Un calendrier fédéral est présenté pour une mise en application en octobre 2022.

## OFFICIELS

Bien entendu les personnes qui sont déjà titulaires d'une qualification aux « premiers secours » (PSC1 ou équivalent) ou de l'attestation « de sensibilisation aux gestes qui sauvent » sont dispensées de cette formation.

Il a été décidé d'utiliser le module « espace personnel » des officiels pour collecter cette information. L'application a déjà été modifiée en conséquence (voir ci-dessous).

Qualification «aux premiers secours»

Le code du sport modifié en juin 2021 (Art.D.211.101) dispose que chaque fédération agréée organise la formation des arbitres et juges intégrant une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur. L'obligation s'impose à la fédération pour les formations des nouveaux des arbitres et juges, mais ne conduit pas à des rattrapages pour les licenciés arbitres et juges déjà formés. La gestion de la mise en œuvre de cette disposition réglementaire nécessite de recenser la qualification «aux premiers secours» des officiels de la Fédération Française de Natation:

★ Êtes-vous titulaire d'une qualification aux premiers secours (PSC1 ou équivalent) ? Oui  Non

★ Êtes-vous titulaire de l'attestation «Sensibilisation aux Gestes qui sauvent » ? Oui  Non

**NB : Pensez à valider vos choix en cliquant sur "Enregistrer"**

Il est bon de rappeler qu'aujourd'hui les formations des officiels de natation course sont entièrement déléguées aux départements, ce n'est pas le cas des autres disciplines.

Au-delà de la stricte application de cette obligation réglementaire, c'est sa mise en œuvre et son financement qui permettent d'engager la discussion entre les participants.

De l'avis général il est déjà très difficile de mobiliser les candidats officiels sur 2 sessions comme le demande la circulaire des officiels de natation course, ajouter une 3ème session pour la formation aux GQS relève de l'impossible. Le risque est de ne former que des « Chronométrateurs » et donc à terme de ne plus pouvoir constituer des jurys.

Une autre approche consisterait à coupler cette formation soit avec la formation théorique (à condition qu'elle ne soit pas faite en distanciel) ou avec l'examen. La première retient l'attention de la majorité des participants. Le seul inconvénient, les formations organisées en semaine ne sont plus possibles.

Cette formation n'étant sans doute pas gratuite, se pose la question du financement.

Cinq possibilités sont présentées :

## OFFICIELS

- L'officiel
- Le club
- Le Comité Départemental
- La Ligue
- Le Comité Départemental avec une aide de la ligue

De l'avis général les 2 premières sont écartées.

Jean demande à chaque responsable départemental de sonder son Comité Directeur et de renvoyer les commentaires à la commission.

De son côté la commission va se rapprocher du Président de la Ligue et de l'ERFAN pour avancer sur le sujet.

Yves Dalmasie va demander un devis à la Croix Blanche 91, partenaire du CD91, pour avoir une idée du coût et des conditions d'organisation de cette formation.

### 1-Coupe de France des départements

Cette compétition non prévue au calendrier de la Ligue en septembre regroupera des sélections départementales « jeunes ».

Elle est qualificative à la finale nationale qui aura lieu à PAU (64) le dimanche 17 juillet 2022.

Le programme des courses sera identique à la finale et consultable dans le règlement fédéral (pages 84-85).

Cette compétition aura lieu le dimanche 22 mai 2022 au centre aquatique du Val d'Europe à Bailly-Romainvilliers (77).

Des photos de l'établissement sont présentées avec son bassin de 25 mètres, 8 couloirs.

### Officiels désignés par la Ligue

- Juges Arbitres : Hervé SOTTOU – Jean BOULANGER
- Starters : Martine MONNY – Jean Marc ANDRE

### Officiels à présenter par les départements

- 4 officiels dont au moins 2 Juges
- Les noms sont à donner à la commission avant le 18 mai 2022

**OFFICIELS**

Il est rappelé que les officiels sont à la charge des départements (déplacement + repas).

La Ligue organisera le repas du jury de tête et des autres dirigeants (délégué, gestionnaire, etc.) présents.

Pierre SEGRET est chargé de proposer une liste des restaurants proches du centre aquatique.

2-Questions diverses

Aucun sujet abordé

Prochaine réunion plénière : le 5 juillet 2022 à 19h00 à la Ligue

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 21h45.

**Jean BOULANGER**

**Le Président**

## Partenariat FFN - CNBCB



**Communiqué de presse jeudi 5 mai 2022**



La Fédération Française de Natation (FFN) est heureuse et fière d'annoncer la signature d'une convention de partenariat avec le Comité National Contre le Bizutage (CNCB) afin de renforcer ses actions en matière de lutte contre ce fléau.

Créé en 1997, le CNCB a participé à l'élaboration de la loi de juin 1998, modifiée en janvier 2017, condamnant le bizutage. Depuis, le CNCB met tout en œuvre afin de recueillir les témoignages des victimes et représente un véritable interlocuteur qui écoute, conseille et apporte son soutien aux familles et à tous ceux qui osent témoigner. Le CNCB interpelle également les responsables des établissements ainsi que les ministères concernés par des faits de bizutage (ministère de l'Éducation Nationale, des sports, etc.). Parallèlement, des actions d'informations et de sensibilisation auprès d'élèves, d'étudiants et de sportifs sont menées, afin de prévenir et d'éradiquer le bizutage.

Par ce partenariat, la FFN entend établir une collaboration dans le développement, l'accompagnement, la prévention et la lutte contre le bizutage dans le milieu de la Natation,

- en accompagnant les victimes,
- en sensibilisant les sportifs
- et en formant les divers intervenants auprès de ces sportifs.



CONTACTS PRESSE FFN :

**Nicolas MENANTEAU**  
01.70.48.45.54  
06.81.05.51.07  
[nicolas.menanteau@ffnatation.fr](mailto:nicolas.menanteau@ffnatation.fr)

**Charlotte DESPREAUX**  
01.70.48.45.56  
06.23.25.32.60  
[charlotte.despreaux@ffnatation.fr](mailto:charlotte.despreaux@ffnatation.fr)

## Partenariat FFN - AFCAM



Communiqué de presse vendredi 6 mai 2022



La Fédération Française de Natation (FFN) est heureuse et fière d'annoncer la signature d'une convention de partenariat avec l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) afin de renforcer ses actions en matière de la lutte contre toutes les formes d'incivilités que subissent les juges et arbitres sportifs dans l'exercice de leurs missions.

Créée en 1985, l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) a pour objet de réunir au sein d'une seule association les arbitres et les juges de toutes les disciplines.

Elle participe notamment aux différents travaux en matière de prévention, de sensibilisation et de lutte contre les intimidations, les menaces et les violences physiques et/ou morales envers les juges et arbitres sportifs.

Elle met en outre en place des actions de formation et de sensibilisation auprès des acteurs du monde du sport.

Par ce partenariat, la FFN entend établir une collaboration dans le développement, l'accompagnement, la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences physiques et/ou verbales envers les officiels, juges et/ou arbitre dans le milieu de la Natation.



CONTACTS PRESSE FFN :

**Nicolas MENANTEAU**  
01.70.48.45.54  
06.81.05.51.07  
[nicolas.menanteau@ffnatation.fr](mailto:nicolas.menanteau@ffnatation.fr)

**Charlotte DESPREAUX**  
01.70.48.45.56  
06.23.25.32.60  
[charlotte.despreaux@ffnatation.fr](mailto:charlotte.despreaux@ffnatation.fr)

## Nos partenaires



**MINISTÈRE  
DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PARIS**

Ville candidate  
Jeux Olympiques de 2024





## Ligue Île-de-France de Natation

163 Boulevard Mortier - 75020 Paris

Email : [lif@lif-natation.fr](mailto:lif@lif-natation.fr)

Site web : [www.lif-natation.fr](http://www.lif-natation.fr)

Facebook: [www.facebook.com/iledefranceNatation](http://www.facebook.com/iledefranceNatation)

Instagram: [www.instagram.com/ligue\\_idf\\_natation](http://www.instagram.com/ligue_idf_natation)